

[Text]

Mr. Caccia: What do you hope to have in the report next March?

Dr. Brydges: There are two things in the agreement that are required. We must report on emissions and progress towards emission controls, and we must report on deposition. We are going to track what goes up and we are going to track what comes down. Those elements are essential requirements.

In addition to that, we must exchange information on the other key issues—forest effects, recovery of surface water systems, health effects and so on. Those are generally areas that are ongoing, or in the case of forestry and health, are outstanding research issues. You cannot as easily report those specifically. We will report progress in those areas. There will likely be something along the description of how it came to be, and then the essential elements of emissions depositions and then an updating of where we are on the scientific programs.

• 1555

Mr. Caccia: Is there an intention, or more than just an intention, on Canada's part to cap our emissions—

Dr. Brydges: Yes.

Mr. Caccia: —and if so, when?

Dr. Brydges: At the CCMA meeting last year. . . As you know, the eastern Canadian provinces have been under a cap of 2.3 million tonnes for some years. We are making very good progress. I think we will be well ahead in time, I believe, on that commitment. I believe the projections are to go a little bit under that in eastern Canada, but that cap is in place. That cap—

Mr. Caccia: It will be achieved when? Excuse me.

Dr. Brydges: It will certainly be achieved by 1994. That was the goal. I think we will be a little bit ahead of it. I know that some of the large emitters, like Inco, are ahead of schedule. They expect to be. I think we will be in good shape on that. We will certainly meet the objective.

That emission will stay in place from 1995 to 2000. Then in the year 2000 the national cap of 3.2 million tonnes will kick into effect, at which time we will then operate at a national level. This is not an eastern and a western piece, as is often picked up. It will be moving from an eastern to a national cap in the year 2000, consistent—and this was included in the Canada-U.S. accord—with the U.S. approach to capping emissions.

Mr. Caccia: Are you satisfied that the scientific community's conclusion of 20 kilograms per hectare per year—which was the original target from which then all these figures were drawn or derived—is still valid and is still safe for the ecosystem in light of what has happened in the meantime?

[Translation]

M. Caccia: Qu'espérez-vous inclure dans le rapport au mois de mars prochain?

M. Brydges: L'accord nous impose deux choses. Nous devons rendre compte des émissions et des progrès réalisés dans les contrôles et nous devons présenter un rapport sur les dépôts. Nous devons surveiller les émissions et les retombées de polluants. Ce sont les deux tâches essentielles qui nous sont confiées.

Par ailleurs, nous devons échanger des informations sur les autres enjeux importants tels que les incidences sur les forêts, le traitement des eaux de surface, les conséquences sur la santé, etc. Ce sont généralement des questions qui font l'objet de travaux permanents ou, dans le cas des forêts et de la santé, qui font l'objet d'une recherche spéciale. Il n'est pas aussi facile de faire un rapport précis sur ces questions. Nous rendrons compte des progrès accomplis dans ces secteurs. Le rapport contiendra probablement une description des causes, fera état des éléments essentiels des retombées et contiendra également une mise à jour des programmes scientifiques.

M. Caccia: Le Canada a-t-il l'intention, ou plus que l'intention, d'imposer un plafond à nos émissions. . .

M. Brydges: Oui.

M. Caccia: . . . et, dans l'affirmative, à quel moment?

M. Brydges: Au cours de la réunion du CCME, l'an dernier. . . Comme vous le savez, le plafonnement est fixé à 2,3 millions de tonnes depuis quelques années dans les provinces canadiennes de l'Est. Nous faisons de très grands progrès. Je crois que nous allons atteindre cet objectif avant les délais prévus. Je crois que les provinces de l'Est ont même l'intention de dépasser les objectifs, mais le plafonnement est fixé. Ce plafonnement. . .

M. Caccia: Excusez-moi. Quand ce plafonnement sera-t-il atteint?

M. Brydges: Certainement d'ici 1994, comme le prévoit l'objectif. Je pense que nous serons même un peu en avance. Je sais que certains gros polluants comme l'Inco sont en avance sur leur calendrier et sont résolus à l'être. Je crois que nous n'avons rien à craindre de ce côté-là, nous atteindrons certainement l'objectif.

Ce taux d'émission restera le même de 1994 à l'an 2000, puis, le plafond national de 3,2 millions de tonnes entrera en vigueur en l'an 2000, date à laquelle nous agirons au niveau national. Il n'y a pas deux éléments, un pour l'Est et l'autre pour l'Ouest comme on le croit souvent. Le plafonnement national sera le même dans l'Est et dans les autres régions du pays en l'an 2000 et se conformera à l'approche américaine de plafonnement des émissions, comme le prévoit l'Accord canado-américain.

M. Caccia: Estimez-vous que l'évaluation de 20 kilogrammes par hectare et par an établie par la communauté scientifique comme cible initiale à partir de laquelle on a calculé ou tiré tous les chiffres est encore valable et sûre pour l'écosystème, compte tenu de ce qui s'est passé entre-temps.